



Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

L'éducation et la transmission intergénérationnelle du revenu

Chercheur·e principal·e

Catherine Haeck, Université du Québec à Montréal

Cochercheur·e s

Marie Connolly, Christa Japel et Pierre Lefebvre, Université du Québec à Montréal
Sylvana Côté et Richard Tremblay, Université de Montréal
Simon Langlois, Université Laval

Collaboratrices ou collaborateurs

Jean-William Laliberté, Université de Calgary

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Montréal

Numéro du projet de recherche

2020-OEXR-280848

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – Phase 4

Partenaires de l'Action concertée

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
Société d'habitation du Québec (SHQ), le Secrétariat aux aînés (SA-MSSS)
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Rapport de recherche complet

Partie A — Contexte de la recherche

A.1 Problématique

Comparé à d'autres pays développés, et particulièrement aux États-Unis, le Canada (y compris le Québec) semble être un lieu d'égalité relative des chances. Au Canada, les enfants qui grandissent dans des familles à faible revenu ont plus de chances de gravir les échelons socioéconomiques conventionnels mesurés par les revenus que leurs homologues américains (Connolly, Corak et Haeck, 2019 ; Chetty *et al.*, 2014, 2017 ; Corak, 2006). Cependant, nos travaux sur la mobilité sociale, mesurée par le lien entre le revenu des parents et de leurs enfants à l'âge adulte, montrent qu'il existe des différences régionales importantes au Canada et que la mobilité a diminué au fil du temps dans la majorité des provinces, Québec inclus (Connolly et Haeck, 2024). Il est donc de plus en plus difficile pour un enfant dont les parents ont un faible revenu (dans le quintile inférieur) de quitter ce statut et d'accéder à un niveau d'éducation plus élevé et un emploi avec de meilleures conditions de travail à l'âge adulte.

Toutefois, bien que la mobilité du revenu au Canada soit plutôt élevée, nous connaissons très mal la dynamique de la mobilité pour des jeunes de statuts socioéconomiques différents. Par exemple, est-ce que les jeunes dont les parents ont un faible niveau d'éducation ont une mobilité moins élevée que les autres jeunes dont le revenu familial est comparable ? Est-ce que l'obtention d'un DES et la poursuite d'études postsecondaires permettent aux jeunes de parents dans le quintile inférieur du revenu d'accéder à des emplois mieux rémunérés, plus qualifiants, prometteurs et protégeant des chocs économiques sur le cycle de vie ? La recherche universitaire,

s'appuyant sur des données longitudinales suivant enfants et parents durant plusieurs phases clés de la vie (enfance, adolescence, jeunesse...), montre que les écarts observés dans les habiletés cognitives et sociales et les différences dans les transitions éducatives s'établissent tôt et s'accroissent avec le temps selon l'indicateur du revenu parental. De plus, l'éducation et les pratiques parentales, ainsi que les politiques sociales (éducation à plusieurs niveaux, types de soutien des familles), s'avèrent des facteurs déterminants du degré d'inégalités sociales (Bradbury *et al.*, 2015 ; Crawford, Goodman et Joyce, 2011). Le prix Nobel d'économie James Heckman va jusqu'à dire que les pratiques parentales sont potentiellement plus importantes que le revenu dans la détermination des habiletés cognitives et la formation de la personnalité d'un enfant (Duncan et Murnane, 2011), particulièrement durant les premières années de sa vie. Augmenter le revenu des familles n'est donc pas suffisant. De plus, notre compréhension du rôle des politiques sociales et éducatives dans la transmission intergénérationnelle du revenu ou de la profession est limitée.

Le manque de données longitudinales et intergénérationnelles solides freine la recherche visant à identifier les facteurs qui déterminent la mobilité sociale mesurée par les revenus. Il existe cependant quelques exceptions. Landersø et Heckman (2017), disposant d'informations assez complètes sur un long horizon temporel pour plusieurs cohortes, ont analysé et comparé la mobilité sociale aux États-Unis et au Danemark. Il apparaît que celle-ci diffère selon (a) les mesures du revenu – de travail, brut avec ou sans transferts ; (b) le niveau des transferts et la progressivité de l'imposition ; (c) l'inégalité dans la distribution des revenus ; et (d) la mobilité éducative en lien avec le milieu familial (ressources financières, éducation et pratiques parentales). Ces quatre facteurs influencent fortement la mobilité, de façon parfois inattendue, et révèlent des contradictions. La mobilité sociale est beaucoup plus élevée au Danemark, conséquence des

politiques fiscales redistributives, des transferts et de la compression des salaires. Mais la mobilité éducative est similaire. Les politiques familiales danoises (congé parentaux, services de garde éducatifs, gratuité des études postsecondaires) conduisent, aux tests, à de meilleurs scores cognitifs des enfants désavantagés, mais ceux-ci ne se traduisent pas par de meilleurs résultats éducatifs à long terme. Les auteurs expliquent ce phénomène par l'effet dissuasif des politiques de redistribution, qui augmentent la mobilité sociale sans qu'il soit nécessaire de poursuivre des études. Dans les deux pays, les habiletés cognitives et non cognitives acquises à 15 ans sont plus importantes que le revenu familial pour prédire les niveaux de scolarité atteints. L'influence du milieu familial (éducation, attentes, soutien) est aussi plus importante que le revenu et, étonnamment, similaire dans les deux pays.

A.2 Objectifs poursuivis

Ce projet est guidé par deux préoccupations analytiques parallèles :

1) Identifier certains des facteurs favorisant la mobilité, c'est-à-dire mettre en lumière les **liens qui existent entre la mobilité intergénérationnelle mesurée par le revenu et l'éducation des parents, mais aussi celle des enfants**. Il vise de plus à identifier les facteurs mesurés depuis l'enfance qui sont associés à une plus grande mobilité économique. Les données administratives et les enquêtes populationnelles représentatives utilisables pour ce projet nous permettront de dresser un portrait clair selon plusieurs caractéristiques sociales.

2) Identifier des dispositifs et des politiques avec effets probants à moyen et long terme, c'est-à-dire circonscrire des mesures à mettre en place ou à bonifier pour rehausser la mobilité du quintile inférieur de la population. Il faut d'abord comprendre qui, dans le quintile inférieur, souffre d'une mobilité socioéconomique inférieure. Par exemple, si, parmi des familles à faible revenu, les

enfants de parents éduqués ont une plus grande mobilité que les enfants de parents peu éduqués, alors les interventions devront prioritairement cibler ces derniers. Si la mobilité varie selon le sexe de l'enfant ou le statut de dépendance aux prestations sociales ou de non-éligibilité à des programmes sociaux efficaces, des interventions différenciées devront là aussi être élaborées.

A.3 Principales questions de recherche ou hypothèses

Pour identifier des interventions publiques qui génèrent ultimement des comportements adaptés, qui accroissent la mobilité intergénérationnelle des jeunes issus de milieux défavorisés, il est important de comprendre les facteurs observés durant la petite enfance en lien avec la mobilité. Baker et Milligan (2016) montrent qu'il existe, à l'avantage des filles, des différences importantes au niveau du développement dès l'âge de 5 ans au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ces différences entre filles et garçons sont en partie liées à des attentes, à un soutien et à des investissements en temps inégaux de la part des parents (Foley, 2019, 2014). Au Québec, le décrochage scolaire des garçons et la très forte présence des filles à l'université ne sont plus à démontrer (Lacroix, Haeck, Montmarquette et Tremblay, 2023). Il importe ainsi de mesurer la solidité du lien entre le développement cognitif et comportemental de l'enfant en bas âge et la mobilité éducative. Sachant que l'éducation postsecondaire est un des principaux vecteurs d'accès à un emploi stable et bien rémunéré, il est crucial de comprendre le rôle des écarts durant l'enfance pour comprendre la mobilité intergénérationnelle. Pour ce faire, nous proposons d'utiliser les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), et de les coupler avec une nouvelle source de données administratives. Ce couplage va nous permettre de connaître l'éducation postsecondaire des jeunes (voir la description des données ci-dessous) et le revenu des parents mesuré sur plusieurs années (afin de se rapprocher du revenu permanent). Ainsi, afin

d'éclairer les politiques québécoises et de mieux comprendre l'état de l'ascenseur social, pour l'améliorer, ce projet répond aux questions suivantes :

- Quel est l'état et l'évolution de l'ascenseur social mesuré par la mobilité du revenu selon le niveau d'éducation et le statut d'immigration des parents?
- Quel est le rôle de l'éducation parentale, du choix de profession des jeunes et de la transmission de la profession des parents dans la mobilité du revenu ?
- Quels sont les facteurs socioéconomiques durant l'adolescence qui peuvent le mieux expliquer la mobilité intergénérationnelle ?

Ce projet met en valeur et utilise des données uniques, au potentiel informatif et analytique considérable, déjà disponibles et financées par une précédente Action concertée et bonifiées grâce à des fonds de recherche obtenus du CRSH. Il soutient également le développement de nouvelles données et s'inspire de pratiques novatrices en utilisant des méthodes développées par des chercheurs universitaires mondialement réputés sur la question de la mobilité intergénérationnelle.

Partie B — Méthodologie

B.1 Données

Nous utilisons et mettons en valeur la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR) de Statistique Canada, développée en partie grâce à un précédent financement des chercheurs de notre équipe par le FRQSC (Action concertée – Phase 3). La BDMIR est un ensemble de fichiers administratifs contenant les données fiscales de plusieurs cohortes successives d'enfants canadiens et de leurs parents entre 1978 et 2016. Elle contient plus de 7 millions de couples parents-enfants, qui représentent pratiquement l'ensemble des Canadiens nés entre 1963 et 1985. Cette base de données est l'unique source permettant d'établir un portrait géographique fin de la mobilité intergénérationnelle au Québec à travers le temps. De plus, grâce à un financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) de la chercheuse responsable de ce projet, la BDMIR a été fusionnée avec les données des Recensements longs de 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Grâce à ce couplage, nous pouvons entre autres connaître le niveau d'éducation, la profession, et le statut d'immigration de plus de 65 % des parents et des jeunes de la BDMIR. En pratique, nous disposons de l'ensemble des réponses au questionnaire long du recensement de plus de 4,5 millions de paires parents-enfants. Il est donc possible, pour ces personnes, de mesurer la transmission intergénérationnelle non seulement du revenu, mais aussi de la profession et de l'éducation (lorsque les enfants sont devenus des adultes).

De plus, le financement obtenu dans le cadre de ce projet a permis d'effectuer un **nouveau couplage de données** entre l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes du Canada (ELNEJ) de Statistique Canada et les fichiers fiscaux annuels (T1) des parents et des enfants (le couplage est déjà complété pour les enfants présents dans le cycle 4 des données de l'ELNEJ).

Dans l'ELNEJ, grâce aux fichiers T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC), nous disposons auparavant des revenus fiscaux observés à l'âge adulte pour les jeunes de 0 à 11 ans de l'ELNEJ (cycle 1, 1994). Le nouveau couplage nous a permis d'obtenir les revenus fiscaux des parents. Les données fiscales de l'ARC couvrent la période de 2008 à 2019.

B.2 Méthodes

Suivant Connolly, Corak et Haeck (2019), notre cadre d'analyse est une version simplifiée du modèle de Solon (2004), lui-même adapté du modèle de Becker et Tomes (1979, 1986) et de Loury (1981). En pratique, pour mesurer la mobilité intergénérationnelle, nous estimons le modèle linéaire suivant pour différents groupes de parents et d'enfants :

$$y_t = \alpha + \beta y_{t-1} + \varepsilon$$

où y_t est le logarithme du revenu du jeune à l'âge adulte et y_{t-1} celui des parents. Ainsi β capture l'élasticité intergénérationnelle du revenu. Les estimés de cette élasticité sont sensibles et peuvent varier rapidement selon que le revenu total est mesuré sur une, deux ou plusieurs années. Mazumder (2016) recommande un minimum de cinq années et idéalement jusqu'à 15 ans pour s'assurer de bien estimer le facteur β . Une façon d'éviter ces problèmes de sensibilité des estimés est de passer par le rang centile, qui produit des estimés basés beaucoup plus stables (Connolly, Corak et Haeck, 2019). Le modèle devient donc :

$$R_t = \alpha + \beta R_{t-1} + \varepsilon$$

où R_t est le rang centile du revenu permanent du jeune à l'âge adulte et R_{t-1} celui des parents. Alors, β capture la mobilité rang-rang. Nous utiliserons l'approche la plus appropriée selon les données disponibles. Cette approche se concentre sur la **transmission intergénérationnelle du**

revenu suivant la littérature économique, mais compte tenu de la richesse de nos données, nous explorons aussi la transmission de l'éducation et la transmission des statuts socioprofessionnels.

Différentes méthodes sont adoptées dans nos articles cités dans la bibliographie. Dans celui sur la transmission des professions, nous utilisons des méthodes de décomposition pour quantifier l'importance de la transmission des professions dans la transmission du revenu. Nous quantifions également la transmission de certaines professions selon le revenu des parents, ce qui permet de démontrer que certaines professions, comme médecin, sont plus accessibles aux enfants qui ont grandi avec des parents ayant un revenu très élevé. Dans nos travaux sur la transmission de l'éducation, nous utilisons une approche descriptive qui met en lumière le lien entre la transmission du revenu et l'éducation de la mère. Il n'est pas possible d'étudier l'éducation du père du fait que, dans la majorité des familles monoparentales, seule la mère peut être observée. Enfin dans nos travaux portant sur les facteurs observés durant l'adolescence pouvant expliquer la transmission du revenu, nous utilisons une méthode en plusieurs étapes permettant de quantifier la part de chaque dimension de la vie d'un jeune.

B.3 Présentation et explication des modifications apportées en regard du devis initial

En pratique, nous avons dû significativement modifier la première question du devis. En effet, nous n'avons pas pu documenter la transmission des professions pour le Québec, car le nombre de personnes pour certains croisements de professions est beaucoup trop petit pour être divulgué tout en respectant les règles de divulgation de Statistique Canada (risque d'identification des individus). Par exemple, la probabilité d'observer un enfant médecin avec un père agriculteur est très faible pour commencer, mais devient nulle ou pratiquement nulle dans bien des endroits. Il est alors impossible de divulguer cette information pour l'ensemble des régions. Même à l'échelle

canadienne, nous n'avons pas pu faire ce type d'analyse, car plusieurs croisements sont beaucoup trop concentrés dans certaines régions. Notre analyse de la transmission des professions a donc été effectuée au niveau canadien, mais nous l'avons poussé beaucoup plus loin (nous y revenons dans la Partie C du rapport). Les résultats obtenus au niveau canadien sont pertinents pour le Québec, même si nous ne pouvons pas divulguer l'analyse à l'échelle de la province. Enfin, nous avons également dû modifier nos analyses sur les adolescents suite aux changements apportés par Statistique Canada, nous y revenons dans la section suivante.

Partie C — Principaux résultats

C.1. Principaux résultats obtenus

C.1.1 La transmission intergénérationnelle des professions en lien avec la transmission du revenu

Dans un premier axe de recherche, nous avons tenté de savoir quelle part de la transmission intergénérationnelle du revenu est expliquée par les choix de carrière des enfants et des parents (Haeck et Laliberté, 2024). Nous nous sommes demandé si les parents « transmettaient » souvent leur profession à leurs enfants (Laband et Lentz, 1983 ; Long et Ferrie, 2013 ; Doepke et Zilibotti, 2017 ; Lo Bello et Morchio, 2022) et dans quelle mesure cette continuité professionnelle expliquait la persistance du revenu. Pour répondre à ces questions, nous utilisons les microdonnées de la BDMIR couplées avec les recensements. Ces données portent sur près de 3 millions d'enfants nés entre 1963 et 1985 inclusivement, observés à l'âge adulte, ainsi que leurs parents. Plusieurs constats émergent de notre analyse pancanadienne de la transmission des professions, mais le plus important est que **la persistance dans le choix de carrière entre parents et enfants explique environ 10 % de la persistance du revenu pour les générations observées**. C'est donc dire que la transmission exacte de l'emploi (parent dentiste / enfant dentiste, par exemple) n'explique qu'une faible part de la transmission du revenu.

Nous pouvons résumer l'ensemble de nos résultats portant sur les choix de carrière en cinq grands constats. Premièrement, il existe une très forte relation entre le revenu des parents et la profession exercée par les enfants. Par exemple, 12,4 % des enfants qui deviennent médecins ont des parents dont le revenu était dans les 2 % les plus élevés de la distribution des revenus, et 53 % dans le quintile supérieur des revenus, alors que seuls 6 % proviennent du quintile inférieur. La probabilité de devenir médecin est donc étroitement corrélée au revenu parental et très

concentrée dans le haut de la distribution du revenu. Ces schémas sont observés pour plusieurs emplois à haut potentiel de revenu. L'inverse est également vrai, mais dans une moindre mesure. Ainsi, si 10 % des nettoyeurs de véhicules utilitaires ont des parents dont le revenu se situe dans le quintile supérieur de la distribution, 28 % ont des parents dont le revenu est dans le quintile inférieur. Nos résultats suggèrent que les professions bien rémunérées sont plus corrélées avec le revenu des parents : plus le revenu des parents augmente, plus la probabilité d'observer leurs enfants dans ces professions augmente. Ce phénomène est plus marqué que pour les professions à faible revenu. Finalement, nous montrons que ces emplois à haut revenu sont également des emplois dont la « qualité intrinsèque » (Boar et Lashkari, 2022) est plus élevée, donc plus intéressants. Cela signifie que les enfants de familles à haut revenu ont le double avantage d'accéder à des emplois mieux rémunérés et de meilleure qualité. Tous ces constats sont également valables au Québec, mais ils ne peuvent être divulgués avec le même niveau de détails.

Deuxièmement, les emplois occupés par les enfants expliquent environ un tiers de la transmission intergénérationnelle du revenu entre parents et enfants. Les estimations se situent entre 20 et 50 % selon les modèles. Ce résultat révèle que le choix de carrière de l'enfant explique une grande part (un tiers) de la mobilité intergénérationnelle du revenu, mais aussi qu'une part encore plus importante demeure inexpliquée. Autrement dit, si deux enfants choisissent la même profession, celui dont les parents ont un revenu supérieur gagnera en moyenne davantage. Prenons des parents ayant un revenu familial dans le 90^e percentile de la distribution et des parents dans le 10^e percentile. Leurs enfants choisissent la même profession. L'enfant des parents à haut revenu aura en moyenne un revenu de plus de 13 rang supérieur à l'autre enfant (coefficient de rang conditionnel à la profession de 0,17). Enfin, nos résultats démontrent que le pouvoir explicatif

des professions est plus grand pour les femmes que pour les hommes, en partie parce que les hommes occupent des emplois qui entraînent une forte mobilité du revenu, soit les emplois dans les secteurs des mines, du pétrole et de la construction.

Troisièmement, pour la vaste majorité des 500 professions que nous observons, nos résultats démontrent que le fait d'avoir un parent exerçant une profession donnée augmente significativement la probabilité qu'un enfant choisisse et exerce la même profession. Cependant, la force de la relation varie d'une profession à l'autre. Par exemple, un enfant dont l'un des parents est plombier a 30 fois plus de chances de devenir plombier. Par contre, un enfant dont l'un des parents est analyste financier n'a qu'environ 4 fois plus de chances de suivre cette voie, bien que le nombre total d'enfants exerçant ces deux professions une fois adulte soit à peu près le même.

Quatrièmement, quoique réelle, la transmission des emplois n'explique que très peu la transmission du revenu. En effet, seuls 10 % de la mobilité intergénérationnelle du revenu s'expliquent par la transmission exacte de la profession (p. ex., parent médecin / enfant médecin, à distinguer du choix de profession indépendant de la profession des parents mentionné dans le point 1). Comment est-ce possible ? Bien que les enfants de médecins spécialistes aient 23 fois plus de chances de le devenir à leur tour, peu d'enfants ont effectivement un parent médecin spécialiste, de sorte que la grande majorité des médecins spécialistes n'ont pas de parent exerçant cette profession. Par conséquent, le pouvoir explicatif de la transmission exacte de la profession pour la mobilité totale du revenu reste limité.

Cinquièmement, afin de mieux comprendre la transmission du revenu, nous décomposons la transmission entre différents canaux : l'éducation des parents, leur profession, le quartier de résidence durant l'adolescence et le lieu de naissance des parents. Nos résultats suggèrent que

l'éducation des parents est le facteur principal. La profession des parents joue également un rôle, comme nous l'avons mentionné, mais de moindre importance. Le quartier de résidence durant l'adolescence explique en partie les schémas de choix professionnel en fonction du revenu des parents, mais le pouvoir explicatif du quartier est limité. Concernant le lieu de naissance des parents, on observe que les enfants dont au moins un des parents a immigré au Canada ont tendance à exercer des professions bien rémunérées, malgré le fait que le revenu de leurs parents est peut-être inférieur à ce que leurs capacités réelles laissent présager (Abramitzky *et al.*, 2021).

En résumé, les enfants dont les parents ont un revenu élevé exercent des professions au revenu également plus élevé, mais la transmission exacte de la profession joue un rôle assez modeste dans la transmission du revenu. Les enfants de familles à haut revenu choisissent des professions à haut revenu et, à profession semblable, ils vont en outre obtenir un revenu supérieur. Il existe donc un lien étroit entre le revenu des parents et le choix de carrière et la réussite professionnelle des enfants. L'éducation des parents semble jouer un rôle très important.

C.1.2 L'éducation parentale et la transmission du revenu

Dans un deuxième volet, nous nous sommes penchés sur le rôle de l'éducation des parents dans la transmission intergénérationnelle du revenu (Connolly, Haeck et Laliberté, 2022). Pour ce volet, nous utilisons également les microdonnées de la BDMIR couplées avec les recensements. Par contre, puisque notre attention est concentrée sur l'éducation des parents et le revenu, nous avons à notre disposition plus de 4 millions d'enfants observés à l'âge adulte et leurs parents. Dans un premier temps, nos résultats démontrent que la transmission du revenu entre les générations s'est renforcée au fil du temps. Autrement dit, la transmission était moins forte pour les enfants nés en 1963 que pour ceux qui sont nés en 1985. Concrètement, la corrélation entre le rang centile du

revenu d'un jeune devenu adulte et le rang centile du revenu de ses parents a augmenté de presque 20 %. À partir de là, nous nous sommes demandé si l'éducation des parents a contribué à cet accroissement ou l'a plutôt freiné. Pour ce faire, nous nous concentrons sur l'éducation des mères puisque 16 % des jeunes étudiés vivent dans des familles monoparentales où seule la mère peut être observée.

Dans un premier temps, nous montrons qu'en moyenne, au niveau pancanadien, les enfants de mères ayant un niveau d'éducation plus élevé ont également un revenu plus élevé que les enfants de mères moins éduquées, et ce même si les revenus des parents sont équivalents. L'éducation des parents (ici, de la mère) semble donc permettre aux enfants d'obtenir un revenu supérieur à celui que laisse présager le seul revenu des parents. Cet avantage relatif est plus important pour les enfants dont les parents se situent dans la moitié inférieure de la distribution des revenus. Autrement dit, le rôle de l'éducation est encore plus important si le revenu des parents est faible. De plus, nos résultats descriptifs suggèrent que la hausse du niveau d'éducation des mères au fil du temps a contribué à ralentir la diminution de la mobilité intergénérationnelle relative. Un simple exercice comptable suggère que si l'éducation des mères n'avait pas augmenté, la transmission intergénérationnelle du revenu aurait encore plus forte (+ 27 %). De plus, nos résultats indiquent que la baisse de la mobilité est principalement attribuable aux changements de mobilité au sein des familles dont les mères ont le même niveau d'éducation. On observe aussi que la mobilité a diminué plus fortement dans les familles dont la mère n'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires. Ces résultats descriptifs ne permettent pas d'établir de lien de causalité.

Dans un deuxième temps, nous tirons parti de la variation temporelle et de la variation entre provinces pour estimer le lien entre l'éducation des mères et la mobilité du revenu mesurée

à partir des rangs centiles. Cette approche nous permet d'évaluer les effets macroéconomiques de l'éducation des parents sur la mobilité. Nous tenons compte ici des rendements à la fois privés et sociaux de l'éducation. Les changements dans les niveaux globaux d'éducation peuvent affecter la mobilité de plusieurs façons. Par exemple, l'augmentation du nombre de parents fortement éduqués pourrait diminuer le rendement de l'éducation pour les parents, ce qui permettrait de réduire l'écart de revenus entre les familles dont les parents sont fortement éduqués et les autres. Il est également possible que l'éducation des mères atténue l'importance des ressources financières parentales dans le développement des enfants et permette une égalisation des chances. Dans ce cadre, notre variable dépendante est la mobilité observée par province et par année de naissance, et nos variables indépendantes sont les pourcentages de mères ayant complété des études secondaires ou postsecondaires, et des effets fixes d'année et de province. Nos résultats suggèrent qu'une augmentation d'un point du pourcentage des mères possédant un diplôme d'études secondaires est associée à une réduction de 0,0058 de la mobilité du revenu (une diminution de 2,3 % par rapport à la moyenne). Ainsi, l'augmentation du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a été une force égalisatrice, puisque la fraction des mères sans un tel diplôme est passée de 40 % à 15 % en un peu plus de deux décennies. En revanche, nous ne trouvons aucune preuve que l'obtention par les mères d'un diplôme postsecondaire affecte la mobilité intergénérationnelle du revenu.

C.1.3 Facteurs socioéconomiques durant l'enfance et l'adolescence

Après avoir identifié les liens entre la mobilité intergénérationnelle du revenu et les choix de carrière, dans un premier temps, et l'éducation parentale, dans un deuxième temps, nous nous penchons ici sur les facteurs observés durant l'adolescence pouvant permettre de prédire la

mobilité. Pour identifier ces facteurs, nous reprenons la méthode de décomposition utilisée par Blanden *et al.* (2007) et Bowles *et al.* (2001). L'approche est décrite dans les documents joints (Connolly, Haeck et Latour, 2020), car ce chapitre est encore en construction et fait partie intégrante de la thèse de doctorat d'Anne-Charlotte Latour, doctorante à l'UQAM sous la codirection de Catherine Haeck et Marie Connolly. Dans ce projet, mené de front par Anne-Charlotte Latour, nous explorons le lien entre le revenu des individus et celui de leurs parents en nous concentrant sur la période cruciale de l'adolescence. Nous cherchons à comprendre quels déterminants sociaux de la santé et quels facteurs de santé biologique influent sur la transmission intergénérationnelle du revenu pendant cette phase de développement. Plus spécifiquement, nous nous interrogeons sur les éléments du contexte de vie de l'adolescence qui peuvent atténuer ou renforcer la mobilité économique.

L'étude repose sur l'utilisation de nouvelles données provenant de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), complétées par l'Élargissement de la pertinence des fichiers de données longitudinales (EPFL) par couplage avec le fichier sur la famille T1 (FFT1). Ce couplage a pu être réalisé grâce à cette subvention. L'ELNEJ (sans le couplage) contient une multitude d'informations dans les domaines suivants : développement cognitif et comportemental de l'enfant, éducation des parents, participation au travail des parents, structure familiale, état de santé des parents et de l'enfant, attentes des parents par rapport à l'enfant, comportements des parents, sécurité du quartier dans lequel vit l'enfant, soutien social de la famille, etc. La richesse de cette base de données pour une étude de la mobilité intergénérationnelle vient du fait que les données fiscales longitudinales pour les enfants de 0 à 11 ans au cycle 1 (1994) sont maintenant dans la base de données, tant pour les parents que pour les enfants. Cet ensemble de données

représentatif des jeunes Canadiens offre donc une perspective complète en permettant l'observation de divers aspects de la vie des jeunes, comme l'état de santé, les compétences académiques et non cognitives, les caractéristiques de l'environnement familial et scolaire, ainsi que les revenus de ces jeunes à l'âge adulte. L'échantillon de cette étude est constitué de jeunes Canadiens nés entre 1983 et 1989, initialement inclus dans l'ELNEJ à l'âge de 9 à 11 ans. Ces jeunes ont ensuite été observés tous les deux ans jusqu'en 2008. Des questionnaires détaillés et des tests standardisés ont été utilisés durant toutes ces années afin de bien appréhender le développement et la santé de ces jeunes ainsi que les caractéristiques de leur milieu. Ce suivi rigoureux et rarement observé avec un tel échantillon offre une perspective longitudinale sur leur développement. Ces jeunes sont également observés à l'âge adulte, entre 27 et 30 ans, dans les fichiers fiscaux administratifs, ce qui permet d'analyser leurs revenus. Cette approche méthodique offre une opportunité unique d'explorer les relations entre les caractéristiques socioéconomiques de l'adolescence, les déterminants sociaux de la santé, les facteurs biologiques et la mobilité intergénérationnelle du revenu à l'âge adulte.

Pour réaliser ce projet, nous appliquons notre cadre conceptuel à la sélection des variables permettant d'identifier les facteurs significatifs de persistance intergénérationnelle du revenu. Les modèles préexistants ont permis d'expliquer 53,68 % de cette persistance (Blanden *et al.*, 2007) ou encore 48,1 % (Simard-Duplain et St-Denis, 2020), alors que nous avons réussi, avec la même méthode, à expliquer près de 70 % de la transmission intergénérationnelle des jeunes que nous observons. Ce type d'approche semble donc particulièrement efficace pour décrire le lien intergénérationnel. À partir de nos résultats, nous constatons que les déterminants majeurs sont l'éducation et le développement cognitif (p. ex., le score de littératie, de numératie ou de

mathématiques, la détention d'un diplôme d'études secondaires, et le fait d'avoir commencé ses études universitaires) et les facteurs sociaux liés à la santé (p. ex., l'éducation, le statut d'immigration, les pratiques d'éducation et les attentes des parents, ainsi que l'activité physique, la sécurité du quartier, la structure familiale et le logement). Nos résultats préliminaires suggèrent que les facteurs liés à l'éducation expliquent 46,30 % de la transmission du revenu, alors que le cumul des facteurs sociaux liés à la santé en explique 51,20 %. Ces résultats soulignent sans grande surprise l'importance de politiques visant à améliorer la réussite scolaire et les facteurs liés à la santé des jeunes. Sans des politiques en ce sens, il sera impossible de réduire les inégalités et d'atténuer la transmission du revenu entre les générations.

Par ailleurs, une observation intrigante émerge de nos résultats : les modèles construits semblent offrir une explication plus approfondie de la persistance intergénérationnelle chez les filles que chez les garçons. Cette divergence suggère des dynamiques spécifiques de transmission du revenu selon le sexe, qui mettent en lumière la nécessité d'une approche différenciée pour aborder les inégalités économiques. Ces résultats vont de pair avec les constats dressés par Lacroix, Haeck, Montmarquette et Tremblay (2023) sur les différences entre filles et garçons.

En définitive, ces conclusions mettent en relief la pertinence du cadre conceptuel dans la construction de modèles explicatifs, tout en soulignant l'importance cruciale de l'éducation et des déterminants sociaux dans la compréhension des mécanismes sous-jacents à la persistance intergénérationnelle du revenu. Ces résultats fournissent des bases solides pour orienter des interventions politiques visant à promouvoir l'équité économique et à réduire les disparités intergénérationnelles.

C.2 Retombées immédiates ou prévues

La principale retombée de nos analyses portant sur le choix de carrière est de démontrer son importance dans la transmission du revenu et l'inégalité qui lui est intrinsèque. Le fait que les jeunes provenant de familles plus aisées fassent des choix différents suggère plusieurs pistes de solution (nous y revenons dans la Partie D). Ce type d'analyse inédit donne un bien meilleur aperçu de l'amplitude du problème et permet d'en entrevoir les causes. Il montre aussi que le choix de certaines professions est beaucoup plus lié au revenu familial que d'autres (la médecine par rapport à la pharmacie, par exemple). Cette surreprésentation des jeunes de familles à haut revenu en médecine n'a pas lieu d'être, et des politiques favorisant un accès plus juste devraient être mises en place. Sur le plan universitaire, nous avons réussi à publier un article dans le prestigieux *American Economic Journal : Applied Economics*, où il est très difficile d'être accepté avec des données canadiennes, mais la qualité de notre étude et de nos données a été reconnue. L'article paraîtra dans le courant de l'année 2024 et bénéficiera d'une excellente visibilité.

Nos analyses touchant l'éducation ont montré que la mobilité du revenu est moins grande pour les enfants dont la mère n'a pas complété un diplôme d'études secondaires, et que cette mobilité diminue avec le temps. Ce constat, également valide pour le Québec, suggère qu'il demeure important de miser sur l'éducation secondaire, de renforcer les acquis des jeunes vulnérables pour qu'ils puissent améliorer leur condition, car les difficultés rencontrées par ces jeunes et leurs futurs enfants s'accroissent au fil du temps. Cette étude a fait l'objet d'un épisode du balado *Question d'intérêt*, animé par Gérald Fillion (« L'ascenseur social est-il en panne? », épisode 71, 11 février 2021), et l'article subséquent a été publié dans un livre édité par Raj Chetty, un des plus éminents chercheurs dans le domaine de la transmission des inégalités de revenu.

Cette étude montre également que la mobilité intergénérationnelle du revenu est plus importante au sein des familles dont la mère n'est pas née au Canada. Ce constat a été le point de départ d'autres projets de recherche, dont l'un a mené au mémoire de maîtrise d'Anne Mei Le Bourdais-Coffey (voir bibliographie), portant sur l'influence de l'âge des enfants à l'arrivée sur la mobilité économique. Cette étude fort pertinente montre que jusqu'à 10 ans, l'âge au moment de l'arrivée au Canada n'a pas d'effet négatif sur le revenu à l'âge adulte. Par contre, dès l'âge de 11 ans, un effet d'exposition est perceptible dans le rang centile du revenu à l'âge adulte, qui diminue de 3,3 points pour chaque année supplémentaire passée à l'extérieur du Canada.

Nos résultats sur l'éducation et la mobilité nous ont également amenés à compléter un autre projet de recherche en lien avec ceux menés dans le cadre de cette subvention. En effet, Marie Connolly, Catherine Haeck et Lucie Raymond-Brousseau ont écrit un article publié dans *Le Québec économique 10* (2022), et ce chapitre a ensuite été bonifié par Lucie Raymond-Brousseau dans son mémoire (voir bibliographie). Ces travaux portent sur le rôle des universités dans la mobilité économique au Québec et reposent sur l'utilisation des données administratives des jeunes ayant entamé des études universitaires entre 2010 et 2017. Nos résultats suggèrent que parmi les étudiants fréquentant les universités au Québec, une plus grande proportion provient de familles plus aisées. En effet, près de 35 % des étudiants qui fréquentent l'université proviennent de familles dont le revenu est dans le quintile supérieur de la distribution des revenus, contre 11 % des étudiants de familles du quintile inférieur. Nous observons aussi que les étudiants issus des familles les moins aisées ont des taux plus faibles de diplomation au baccalauréat et de poursuite des études au second cycle. Par contre, les jeunes diplômés ont un revenu supérieur à ceux des autres jeunes de leur âge (quels que soient les niveaux d'éducation), ce qui revient à dire

que la diplomation universitaire permet d'accéder à un revenu en moyenne supérieur. Concrètement, pour les jeunes des familles les moins aisées, la probabilité d'obtenir un revenu dans le quintile inférieur une fois sur le marché du travail est de 11,73 %, alors que 30 % de ces jeunes se retrouvent dans cette tranche de revenu. Ainsi, nos analyses suggèrent que les études universitaires contribuent à accroître la mobilité économique. Enfin, nos résultats laissent penser que certaines disciplines universitaires sont plus propices à une mobilité ascendante, comme celles offertes dans les institutions spécialisées en ingénierie ou les programmes en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), ainsi que les diplômés en sciences de la santé. Cette étude converge avec nos travaux sur les choix de carrière et sur l'éducation.

Nos travaux sur les adolescents sont encore en cours, mais les présentations faites par Anne-Charlotte Latour ont été appréciées, et ces résultats dans l'ensemble prometteurs permettent d'esquisser des pistes d'intervention. En particulier, des résultats différenciés selon le genre suggèrent qu'il est souhaitable d'envisager des interventions également différenciées.

Sur le plan des données, nous avons développé des programmes d'analyse auxquels nous donnons librement accès. Plusieurs années ont été nécessaires pour développer et tester ces programmes, qui vont permettre à de futurs chercheurs de sauver énormément de temps. Nous n'avons en effet qu'effleuré le potentiel d'analyse de ces données, qui est immense. Elles ont d'ailleurs déjà été réutilisées par Jean-William Laliberté (Université de Calgary) dans le cadre d'une analyse du rôle des grands-parents dans la participation au travail des femmes en lien avec la politique des services de garde du Québec (Karademir, Laliberté et Staubli, 2024). Et ce n'est qu'un exemple dans le vaste ensemble de questions qui pourront être abordées grâce à ces données.

Nous avons aussi pu financer le couplage des données de l'ELNEJ avec les données fiscales des parents. En pratique, les données de l'ELNEJ contiennent d'abondantes informations sur un échantillon représentatif d'enfants canadiens nés entre 1983 et 2008, mais les données sur les revenus des parents et des jeunes étaient soit manquantes, soit auto-rapportées, mais à intervalles irréguliers. L'ajout des données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC) couvrant la période de 2008 à 2015 pour les jeunes a été financé et effectué par Statistique Canada, alors que l'ajout des données fiscales pour les parents depuis le début des années 80 a été effectué par Statistique Canada, mais financé grâce à cette subvention. Cet ajout concernant les parents était important. En effet, Mazumder (2016) montre que le revenu permanent est biaisé même avec cinq ans d'observations, et il recommande d'utiliser jusqu'à 15 ans de données. Dans la base de données actuelle de l'ELNEJ (sans le couplage réalisé grâce à cette subvention), le revenu des parents n'était jamais mesuré sur cinq années, mais, en moyenne, pour une période de trois ans seulement. Le couplage réalisé grâce à cette subvention permet donc d'avoir une meilleure mesure du revenu permanent des parents, et ce avant même la naissance d'un enfant. La fusion avec les données fiscales permet d'observer le revenu des parents sur plus de 35 ans. Il s'agit d'une petite révolution dans le monde des mesures longitudinales, qui ouvre de nouvelles possibilités à tous les chercheurs canadiens, car ces données sont désormais disponibles dans tous les Centres de données de recherche de Statistique Canada d'un bout à l'autre du pays. À l'occasion de ce couplage, nous aurions également dû avoir accès aux données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) sans frais supplémentaires. Cependant, en cours de projet, Statistique Canada a éprouvé plusieurs difficultés et n'a pas produit les clefs de couplage permettant d'obtenir également les données de la PLEMT. Ces données administratives devaient

nous permettre d'observer la totalité des jeunes présents dans l'ELNEJ dans le système d'information postsecondaire du Canada. Nous aurions alors pu voir les études que ces jeunes poursuivent au Canada, quel que soit l'institution universitaire, le CEGEP ou le collège. Nous avons dû ajuster nos analyses en conséquence.

C.3 Principales contributions de vos travaux en termes d'avancement des connaissances

L'augmentation des inégalités socioéconomiques au cours des dernières décennies a attiré l'attention, au même titre que la baisse ou la stagnation de la mobilité intergénérationnelle du revenu. Des analyses effectuées dans plusieurs pays tendent à montrer que les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés ont plus de mal à progresser dans la distribution des revenus à l'âge adulte. Ces résultats détaillés et rigoureux ont pu être obtenus grâce au développement de données administratives intergénérationnelles basées principalement sur des microdonnées fiscales. Bien que plusieurs études aient brossé des portraits très détaillés de la mobilité intergénérationnelle et de sa distribution, rares sont celles qui ont pu identifier les mécanismes à l'origine des changements de mobilité. Notre recherche des cinq dernières années s'est concentrée sur cette question. Comme expliqué précédemment, nous avons tiré parti d'un nouveau couplage de données pour présenter des faits nouveaux concernant, dans un premier temps, l'interaction entre mobilité du revenu, d'une part, et d'autre part, transmission des professions et éducation des parents. Dans un second temps, nous avons développé de nouvelles données afin de pouvoir identifier les facteurs observés durant l'adolescence et les rattacher à la mobilité intergénérationnelle du revenu.

Concernant les choix de carrières, des travaux antérieurs avaient estimé la persistance de la transmission des carrières pour certaines professions spécifiques ou sous-ensembles de

professions : médecins (Lentz et Laband, 1989), avocats (Raitano et Vona, 2021), pharmaciens (Mocetti, 2016), professions libérales (Aina et Nicoletti, 2018) et services professionnels (Mocetti, 2020). Mais l'importance économique de ce phénomène pour la mobilité globale des revenus n'était pas établie. Or, c'est exactement ce que nous avons fait, et bien plus. Nous avons accès à des données fiscales longitudinales sur près de 3 millions de couples parents-enfants avec une granularité des professions atteignant 500 professions. Une telle richesse n'apparaît dans aucun autre article scientifique, et c'est elle qui nous a permis de quantifier le phénomène avec précision.

La granularité des codes professionnels (500 professions) combinée à la taille importante des échantillons a rendu possible le calcul de l'ensemble de la matrice de transition reliant les professions des enfants à celles de leurs parents, ce qui permet de prendre en compte de manière non paramétrique les liens professionnels directs (p. ex., les enfants de médecins devenant également médecins) et non diagonaux (p. ex., les enfants de dentistes devenant médecins). Ce dernier point peut être important si la profession des parents influence la probabilité que leurs enfants exercent une activité similaire, qui exige un ensemble de compétences apparenté, sans être exactement la même profession.

Sur le plan méthodologique, l'utilisation des revenus en rangs centiles nous permet de plus facilement décomposer la transmission du revenu puisque ces groupes (100 rangs) peuvent à leur tour être découpés en sous-groupes. Notre analyse est basée sur une version généralisée de la méthode de décomposition de Kitagawa-Oaxaca-Blinder, elle-même compatible avec un modèle de régression linéaire (Fortin, 2008). Cette approche nous permet de laisser le choix de carrière avoir une influence différente à différents points de la distribution des revenus parentaux. Plus spécifiquement, cette répartition catégorielle du revenu parental en groupes nous permet

d'évaluer l'importance de la transmission professionnelle de manière transparente. En d'autres termes, nous obtenons des distributions contrefactuelles des professions des enfants dans le cadre d'un scénario dans lequel nous fixons les voies de transition entre les professions des parents et des enfants dans les différents groupes de revenus parentaux (c'est-à-dire en imposant à tous les mêmes probabilités de transition professionnelle conditionnelles aux professions des parents). Nous isolons ainsi les différences entre les groupes de revenus parentaux qui peuvent être attribuées aux différences entre les professions des parents dont les enfants héritent, en fixant la manière dont ces professions sont transmises d'un groupe à l'autre.

Enfin, les sociologues s'intéressent depuis longtemps à la transmission de la classe sociale et de la profession des parents aux enfants (p. ex., Erikson *et al.*, 1979 ; Blau et Duncan, 1967), alors que nos analyses montrent que, d'un point de vue comptable, le suivi de la profession ne représente qu'une très faible part de la transmission du revenu entre générations. Les enfants de parents à haut revenu exercent effectivement des professions mieux rémunérées, mais le suivi de la profession n'explique qu'une petite partie de ce phénomène. Notre travail aborde aussi indirectement la question des mesures dans les études sur la mobilité intergénérationnelle. Par exemple, il est courant d'utiliser le statut professionnel lorsque les données historiques ne contiennent pas d'information sur le revenu. Cependant, la mobilité du revenu peut être très différente de la mobilité professionnelle ou de classe, comme le soulignent Bjorklund *et al.* (2000), Blanden (2013) et Torche (2015).

Partie D — Pistes de solution soutenues par les résultats de la recherche

D.1 Principales pistes de solution ou d'action

D.1.1 Les choix de professions

Nos résultats suggèrent qu'il existe une forme de ségrégation dans les professions à haut potentiel de revenu. Ils ne permettent cependant pas de dire avec certitude pourquoi, par exemple, la probabilité de devenir médecin est largement supérieure au Canada (et au Québec) pour les enfants dont les parents sont dans les 2 % les plus élevés de la distribution des revenus, même si des hypothèses peuvent être formulées. Premièrement, le mécanisme de sélection pour être admis en médecine repose souvent sur des critères autres que les notes. Bien que ces critères puissent en théorie avantager les jeunes ayant de moins bonnes notes (notamment ceux qui doivent travailler durant leurs études parce que leur famille n'a pas un revenu suffisant pour les soutenir), il est également possible qu'ils bénéficient aux jeunes qui ont déjà été exposés à la médecine dans leur entourage familial ou qui sont mieux au fait du processus de sélection grâce à leurs parents. Il serait souhaitable de revoir les critères d'admission dans les domaines ayant des critères subjectifs et un haut potentiel de revenus afin d'assurer une meilleure représentation de tous les profils socioéconomiques. On devrait également mesurer concrètement le profil socioéconomique des étudiants admis. Ceci permettrait non seulement de réduire la transmission intergénérationnelle du revenu, mais peut-être aussi d'offrir des services mieux adaptés aux besoins des populations vulnérables (p.ex. Willems *et al*, 2005; Anastas *et al*, 2020). Nos résultats montrent que la corrélation entre le revenu des parents et l'accès à la profession de pharmacien est nettement moins forte. Pourtant, cette discipline requiert également de très bonnes notes, mais les enfants de familles aisées semblent moins favorisés. De manière générale, nos résultats

suggèrent ainsi que dans les disciplines menant à des carrières à haut potentiel de revenu, la sélection des jeunes est une façon de mitiger l'impact des revenus parentaux. Un rapport de l'OCDE auquel nous avons contribué suggèrent également que la préparation des jeunes au marché du travail (par l'expérience, la réflexion et l'exploration) contribue positivement à leur bonheur au travail et leurs revenus d'emploi à l'âge adulte (Covacevich et coll., 2021).

D.1.2 L'éducation des parents

Dès lors que l'éducation des parents semble jouer un rôle central dans la transmission des revenus, il importe d'agir dans ce domaine. En effet, toute intervention qui favorise la réussite éducative des jeunes de milieux défavorisés a le pouvoir de se transmettre à la génération suivante. Bien que nos conclusions portent sur l'éducation de parents nés entre 1935 et 1965, elles mettent également en lumière un segment de la population actuelle dont les opportunités sont encore plus rares qu'auparavant : les parents qui ne terminent pas leurs études secondaires. Non seulement leur propre revenu sur le marché du travail est plus faible, mais leurs enfants risquent de rester au bas de l'échelle de la distribution des revenus, subissant ainsi une sorte de double peine : en plus de vivre dans des familles à plus faible revenu, leur mobilité économique sera également moindre, même à revenus comparables. Il est donc souhaitable d'adopter dès aujourd'hui des politiques destinées à hausser le niveau d'éducation des jeunes (p.ex. Lacroix, Haeck, Montmarquette et Tremblay, 2023). Les politiques qui cherchent à stimuler la persévérance scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés sont les plus susceptibles d'augmenter le taux d'achèvement des études secondaires. Les interventions en faveur de l'accès à l'éducation de la petite enfance, surtout si elle est de haute qualité, vont également dans le même sens. Certains bénéfices de ces politiques seront ressentis plus rapidement à l'échelle individuelle, mais nos

recherches suggèrent que des mesures de soutien à l'éducation ont également des avantages à long terme pour la société dans son ensemble.

Mettre en place des mesures favorisant la réussite scolaire au secondaire demande d'agir et d'investir tôt. Plusieurs avenues sont envisageables et ont été traitées dans certains de nos travaux antérieurs. Nos travaux sur le TDAH et la médication des enfants suggèrent que nous sommes les champions en la matière et que les enfants les plus jeunes d'une classe y sont beaucoup plus exposés (Haeck et coll., 2023). Il est grand temps de se remettre en question et d'envisager d'autres façons d'aider les enfants à atteindre une plus grande maturité et à réussir à l'école.

D.1.3 Les différences de genre

De plus, nos travaux en cours sur les adolescents et le livre que nous avons publié (Lacroix et coll., 2023) suggèrent qu'il existe une dimension de genre importante, et que celle-ci est loin de se résorber. Nos travaux préliminaires, à partir des données de l'ELNEJ sur les jeunes nés entre 1983 et 1989, montrent des divergences de transmission du revenu entre les sexes. Il semble donc essentiel de reconnaître les besoins spécifiques de chaque groupe et d'y répondre afin de promouvoir l'équité éducative et économique. Voici quelques avenues d'intervention qu'il serait souhaitable d'explorer. Certaines de ces pistes de solutions sont couvertes dans notre livre, et le livre offre également d'autres pistes de solutions (Lacroix et coll., 2023).

Premièrement, des politiques éducatives pourraient être développées pour mieux prendre en compte les différences de genre dans les apprentissages et les approches pédagogiques. Compte tenu du retard notable des garçons à tous les niveaux d'éducation, il est temps de mettre l'accent sur leurs parcours et de trouver des solutions.

Deuxièmement, il serait possible de subventionner les études des filles et des garçons dans les secteurs où ils sont sous-représentés. Les garçons seraient les principaux bénéficiaires d'un tel programme puisqu'ils sont bien moins nombreux à accéder à l'université et sont sous-représentés dans pratiquement tous les domaines sauf les STIM. D'un point de vue économique, il serait judicieux de ne subventionner que les programmes dans lesquels on observe des besoins criant sur le marché du travail ou des programmes dont les retombées sociales en matière d'égalité des genres sont importantes. En premier lieu, il serait souhaitable d'évaluer l'efficacité des programmes existants (STIM pour les femmes), car certains programmes de subventions aux études post-secondaires ailleurs ont eu des effets plutôt mitigés (p.ex. Ford, Hui et Kwakye, 2019).

Afin de stimuler l'intérêt des filles et des garçons pour des études dans des domaines où ils ne sont pas majoritaires, des programmes de mentorat ciblés pourraient influencer leurs choix de carrière, de façon à ce que les filles s'intéressent davantage aux STIM et les garçons à l'ensemble des autres domaines, dont la santé et l'éducation. L'équilibre des genres dans les professions va contribuer à égaliser les revenus entre hommes et femmes. Les programmes d'orientation professionnelle pourraient également être mis à contribution.

Il faudra nécessairement mettre en œuvre des politiques d'éducation inclusives qui garantissent que filles et garçons, quelle que soit leur origine socioéconomique, aient un accès équitable aux opportunités éducatives. Nos travaux sur les choix de carrière montrent que certaines professions (p. ex., médecin) semblent réservées aux enfants des familles les plus fortunées, alors même qu'elles desservent l'ensemble de la population. En médecine, il existe des biais en défaveur des personnes ayant un plus faible statut socioéconomique (p.ex. Willems *et al*, 2005; Anastas *et al*, 2020). Ainsi, afin que ces professionnels puissent bien comprendre la diversité

socioéconomique, il faudrait favoriser l'accès des jeunes à haut potentiel mais provenant de milieux moins aisés à une profession comme la médecine, par exemple.

Poursuivre la sensibilisation aux stéréotypes de genre est évidemment important, mais selon nous insuffisant, car il est nécessaire de mettre en œuvre des actions concrètes influençant directement les choix professionnels et éducatifs des jeunes.

D.1.4 L'âge des enfants à l'arrivée au Canada

Les résultats présentés dans le mémoire d'Anne Mei Le Bourdais-Coffey suggèrent qu'il serait souhaitable d'apporter une aide supplémentaire aux enfants qui arrivent au Canada âgés de 11 à 17 ans, puisqu'ils obtiennent à l'âge adulte un revenu plus faible que les enfants arrivés plus jeunes. Comme il est probable que le contexte familial influence ces résultats, il serait également approprié de venir en aide aux parents de ces enfants, particulièrement à ceux provenant d'Asie (qui sont particulièrement désavantagés), afin de minimiser les effets de leur intégration sur leurs enfants. Des incitatifs pourraient aussi être mis en place pour augmenter la proportion de familles qui arrivent au Canada lorsque leurs enfants sont jeunes.

D.2 Messages clés

- Les choix professionnels expliquent une part importante de la transmission intergénérationnelle du revenu, mais ils ne l'expliquent pas entièrement. Les programmes influençant les choix des jeunes sont donc pertinents, mais insuffisants.
- Certaines professions à haut revenu sont plus accessibles pour les enfants de familles ayant elles-mêmes de plus hauts revenus (p. ex., médecin). Or, il est important de chercher à atteindre, dans chaque domaine, une représentation socioéconomique correspondant à la

réalité, surtout dans des professions qui offrent des services à la population, comme la médecine.

- L'éducation des parents est un moteur d'égalisation des chances et d'accélération de la mobilité économique. Il est donc crucial, aujourd'hui encore, de miser sur l'éducation.
- Il existe d'importantes différences de genre, tant dans les parcours éducatifs que dans la poursuite des études postsecondaires, les choix de carrière et les facteurs favorisant la mobilité. Bien plus d'efforts ont été faits auprès des filles pour les orienter vers les STIM, qu'auprès des garçons, qui sont pourtant sous-représentés à l'université en général, et plus spécifiquement dans tous les autres domaines que les STIM.
- Les données administratives permettent de mettre en perspective des problématiques dont l'importance a pu être historiquement sous-estimée. Ces données ne portant pas sur des échantillons, elles reflètent une réalité qu'il est difficile de nier.

D.3 Limites ou mises en garde

Nos données étant de nature administrative pour les deux premiers axes de recherche, la taille des échantillons est impressionnante, ce qui les rend peu suspectes d'un biais de sélection. Cependant, il est impossible d'étudier la transmission du revenu, de la profession ou de l'éducation pour les jeunes qui sont nés dans les 20 à 30 dernières années, tout simplement parce qu'ils ne travaillent pas encore (ou ont peu travaillé) et qu'ils n'ont pas terminé leurs études. De par la nature même de la question centrale de nos travaux, nous étudions des enfants nés il y a déjà quelques décennies. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de quantifier l'effet des mesures mises en place par l'État durant cette même période. Par exemple, il n'est pas encore possible d'évaluer l'impact de la mise en place du programme des services de garde à contribution réduite sur la

transmission du revenu, de l'éducation ou de la profession. Les jeunes qui ont été réellement touchés par ce programme ont au plus 24 ans aujourd'hui (ceux qui sont nés en 2000, car entre 1997 et 1999, la création de nouvelles places en service de garde était bien moins importante que la conversion de places existantes). Ces travaux sont donc fondamentalement historiques, mais ils peuvent néanmoins éclairer certains phénomènes et proposer des pistes d'intervention.

De fait, nos résultats sont instructifs d'abord dans une perspective historique : les parents que nous observons dans nos données ont vécu, entre autres, une augmentation rapide du niveau d'éducation des mères, dont une des conséquences semble être l'atténuation d'autres facteurs de transmission intergénérationnelle du revenu. Malgré tout, nos conclusions peuvent être utiles dans d'autres contextes, notamment dans les pays en développement qui n'ont pas encore connu cette hausse marquée de l'éducation des femmes. Cette avancée pourrait être stimulée par des lois sur la scolarité obligatoire ou par d'autres moyens d'élargir l'accès à l'éducation.

Partie E — Nouvelles pistes ou questions de recherche

La prochaine étape sera de voir si les politiques familiales mises de l'avant par le Québec dans les dernières décennies ont permis d'améliorer la mobilité intergénérationnelle du revenu et favorisé une plus grande égalité des chances. En 2030, les jeunes touchés par la réforme des services de garde auront été en emploi durant quelques années. Il sera alors temps d'observer les conséquences sur les jeunes devenus adultes de ce programme dont les bénéfices sur la participation au travail des mères ont été largement documentés (p.ex. Haeck, Lefebvre et Merrigan, 2015).

L'étude de Connolly, Haeck et Raymond-Brousseau (2022) avec la PLEMT ne permettait pas de suivre longtemps les jeunes sur le marché de l'emploi à l'époque de sa réalisation car les données étaient trop récentes, et le nombre de cohortes était limité. Dans les prochaines années, le temps ayant passé, nous pourrions les observer plus longtemps et nous aurons plus de cohortes pour raffiner nos analyses. Il sera alors souhaitable de retourner dans la PLEMT pour mesurer avec plus de finesse et en temps réel le profil socioéconomique des familles des jeunes qui accèdent aux programmes menant à des emplois à haut revenu et de les suivre sur le marché du travail à travers les données fiscales. Nous pourrions ainsi mesurer leur revenu sur plusieurs années et voir si leur positionnement géographique ou le moment où ils ont des enfants varient, par exemple. Ces différences pourraient expliquer certains phénomènes que nous avons observés dans nos travaux antérieurs.

Des recherches qualitatives pourraient permettre de mieux comprendre les racines de la persistance intergénérationnelle de certaines professions afin d'influencer la composition des cohortes qui accèdent à ces programmes. Les universités ont clairement un rôle à jouer dans la

mobilité économique et sociale, en faveur de laquelle il est de leur devoir de s'impliquer en rendant leurs processus de sélection transparent et équitable.

Une nouvelle avenue concernant la persévérance et la réussite scolaire serait de mettre en application l'idée avancée par Molnar (2024), en autorisant, dans un centre de service scolaire du Québec, le report de l'entrée à l'école des enfants nés entre juillet et septembre, et en observant ses effets sur la réussite éducative et sur notre dépendance aux psychostimulants (expérience contrôlée). Il semble aussi important de quantifier l'impact de l'usage massif de psychostimulants sur la réussite éducative des jeunes. Les pratiques diagnostics semblent varier d'une région à l'autre. Étant donné ces variations, il serait probablement possible de mesurer l'impact causal global de ce choix sociétal.

Enfin, une part importante de la transmission du revenu demeure inexpliquée. Il est possible que le choix de l'employeur et l'intensité du travail jouent un rôle, qui reste cependant à quantifier (p. ex. Staiger, 2023).

Partie F — Références et bibliographie

Note : Nous citons ici uniquement les travaux des auteurs de ce rapport. La bibliographie complète est disponible en annexe.

1. Connolly, M., Corak, M., & Haeck, C. (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States. *Journal of Labor Economics*, Special Issue on Canada-U.S. Labor Market Differences.
2. Connolly, M. & Haeck, C. (2024). Intergenerational income mobility trends in Canada, *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économique*, John Wiley & Sons, 57(1), 5-26, February.
3. Connolly, M. & Haeck, C. (2024). Differences across place in intergenerational income mobility. *Research Handbook on Intergenerational Inequality*, Edited by Blanden, J., Erola, J. Kilpi-Jakonen, E., & Macmillan, L., Edward Publishing Ltd.
4. Connolly, M., Fontaine, M. M. & Haeck, C. (2023) Child Penalties in Canada, *Canadian Public Policy*, 49(4), 399-420.
5. Connolly, M., Haeck, C. & Laliberté, J.W. (2022). Parental Education and the Rising Transmission of Income between Generations. Dans R. Chetty, J.N. Friedman, J.C. Gornick, B. Johnson et A. Kennickell (dir.). *Measuring Distribution and Mobility of Income and Wealth* (p. 289–316).
6. Connolly, M., Haeck, C. & Latour, A.C. (2020). Étude du lien entre la mobilité intergénérationnelle du revenu et caractéristiques socioéconomiques durant l'adolescence. (2020RP-03). CIRANO.

7. Connolly, M., Haeck, C., & Raymond-Brousseau, L. (2022). La contribution des universités à la mobilité sociale au Québec. Dans B. Dostie et C. Haeck (dir.). *Le Québec économique 10. Compétences et transformation du marché du travail* (p. 201–227). CIRANO.
8. Covacevich, C., Mann, A., Santos, C. & Champaud, J. (2021). Indicators of teenage career readiness. An analysis of longitudinal data from eight countries. OECD Working Papers, 258.
9. Haeck, C., & Laliberté, J.W. (accepté 2024) Careers and Intergenerational Income Mobility. *American Economic Journal: Applied Economics*.
10. Haeck, C., Lefebvre, G., Lefebvre, P. & Merrigan P. (2023) Confondre comportements immatures en classe et TDAH. *Perspectives* (CIRANO), 2023PJ-05.
11. Haeck, C., Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2015). Canadian Evidence on Ten Years of Universal Preschool Policies: The Good and the Bad. *Labour Economics*, vol. 36, p. 137-157.
12. Haeck, C., Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2014) The distributional impacts of a universal school reform on mathematical achievements: A natural experiment from Canada. *Economics of Education Review*, 41: 137-160.
13. Lacroix, R., Haeck, C., Montmarquette, C. & Tremblay, R. (2023). *La sous-scolarisation des hommes et le choix de profession des femmes*. Les Presses de l'Université de Montréal.
14. Lefebvre, P., Leblond-Létourneau, M. & Merrigan, P. (2018). L'héritage de l'éducation comme avantage: une comparaison des tendances Québec et Reste du Canada sur 30 ans. Cahier de recherche numéro 18-02, Groupe de recherche sur le capital humain, novembre 2018.
15. Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2019). Les inégalités dans les résultats de tests d'aptitudes internationaux: Québec et les autres provinces canadiennes 2000-2016. ESG-UQAM et Groupe de recherche en capital humain, Juin 2019.

Annexe- Bibliographie complète

1. Abramitzky, R., Boustan, L., Jacome, E. & Santiago, P.(2021) Intergenerational mobility of immigrants in the United States over two centuries. *American Economic Review*, 111 (2), 580–608.
2. Aina, C. & Nicoletti, C. (2018) The intergenerational transmission of liberal professions. *Labour Economics*, 51, 108–120.
3. Anastas, T.M., Miller, M.M, Hollingshead, N.A., & al.(2020) The unique and interactive effects of patient race, patient socioeconomic status, and provider attitudes on chronic pain care decisions. *Ann Behav Med* 54:771–82. DOI: 10.1093/abm/kaaa016
4. Baker, M., & Milligan, K. (2016). Boy-Girl Differences in Parental Time Investments: Evidence from Three Countries. *Journal of Human Capital*, University of Chicago Press, 10(4), 399-44.
5. Becker, G. S., & Tomes, N. (1979). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189.
6. Becker, G. S., & Tomes, N. (1986). Human Capital and the Rise and Fall of Families. *Journal of Labor Economics*, 4(3, Part 2), S1-S39.
7. Bjorklund, A., Jantti, M. & al. (2000) Intergenerational mobility of socio-economic status in comparative perspective. *Nordic Journal of Political Economy*, 26, 3–32.
8. Blanden, J., Gregg, P., & Macmillan, L. (2007). Accounting for the Intergenerational Income Persistence: Noncognitive Skills, Ability and Education. *The Economic Journal*, 117, C43-C60.
9. Bradbury, B., Corak, M., Waldfogel, J. & Washbrook, E. (2015). *Too Many Children Left Behind: The U.S. Achievement Gap in Comparative Perspective*. Russell Sage Foundation, New York.
10. Boar, C. & Lashkari, D. (2022) Occupational choice and the intergenerational mobility of welfare. NBER Working Paper 29381
11. Bowles, S., Gintis, H., & Osborne, M. (2001). The Determinants of Earnings: A Behavioural Approach. *Journal of Economic Literature*, 39(4), 1137–1176.

12. Chetty, R., Hendren, N., Kline, P., & Saez, E. (2014). Where is the Land of Opportunity? The Geography of Intergenerational Mobility in the United States. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(4), 1553-1623.
13. Chetty, R., Grusky, D., Hell, M., Hendren, N., Manduca, R., & Narang, J. (2017). The Fading American Dream: Trends in Absolute Income Mobility Since 1940. *Science*, 356(6336), 398-406.
14. Connolly, M., Corak, M., & Haeck, C. (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States. *Journal of Labor Economics*, Special Issue on Canada-U.S. Labor Market Differences.
15. Connolly, M. & Haeck, C. (2024). Intergenerational income mobility trends in Canada, *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économique*, John Wiley & Sons, 57(1), 5-26, February.
16. Connolly, M. & Haeck, C. (2024). Differences across place in intergenerational income mobility. *Research Handbook on Intergenerational Inequality*, Edited by Blanden, J., Erola, J. Kilpi-Jakonen, E., & Macmillan, L., Edward Publishing Ltd.
17. Connolly, M., Fontaine, M. M. & Haeck, C. (2023) Child Penalties in Canada, *Canadian Public Policy*, 49(4), 399-420.
18. Connolly, M., Haeck, C. & Laliberté, J.W. (2022). Parental Education and the Rising Transmission of Income between Generations. Dans R. Chetty, J.N. Friedman, J.C. Gornick, B. Johnson et A. Kennickell (dir.). *Measuring Distribution and Mobility of Income and Wealth* (p. 289–316). <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226816043.003.0011>.
19. Connolly, M., Haeck, C. & Latour, A.C. (2020). Étude du lien entre la mobilité intergénérationnelle du revenu et caractéristiques socioéconomiques durant l'adolescence. (2020RP-03). CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020RP-03.pdf>
20. Connolly, M., Haeck, C., & Raymond-Brousseau, L. (2022). La contribution des universités à la mobilité sociale au Québec. Dans B. Dostie et C. Haeck (dir.). *Le Québec économique 10. Compétences et transformation du marché du travail* (p. 201–227). CIRANO. <http://dx.doi.org/10.54932/MGPA9318>.

21. Corak, M. (2006). Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons From a Cross-Country Comparison of Generational Earnings Mobility. In J. Creedy, & G. Kalb (eds.), *Research on Economic Inequality, XIII* (p. 143-188). Amsterdam: Emerald Insight.
22. Covacevich, C., Mann, A., Santos, C. & Champaud, J. (2021). Indicators of teenage career readiness. An analysis of longitudinal data from eight countries. OECD Education Working Papers, 258, <https://doi.org/10.1787/cec854f8-en>
23. Crawford, C., Goodman, A. & Joyce, R. (2011). Explaining the socio-economic gradient in child outcomes: the inter-generational transmission of cognitive skills, *Longitudinal and Life Course Studies*, 2(1): 77-91.
24. Doepke, M. & Zilibotti, F. (2017) Parenting with style: Altruism and paternalism in intergenerational preference transmission. *Econometrica*, 85 (5), 1331–1371
25. Duncan, G. J., & Murnane, R. J. (eds.) (2011) *Whither Opportunity? Rising Inequality, Schools, and Children's Life Chances*. New York: Russell Sage Foundation.
26. Foley, K. (2019) The gender gap in university enrollment: What role do skills and parents play? *Canadian Journal of Economics* 52(2) <https://doi.org/10.1111/caje.12379>
27. Ford, R., Hui, T., et Kwakye, I. (2019). Future to Discover: Seventh Year Post-Secondary Impacts Report, SRDC.
28. Haeck, C., & Laliberté, J.W. (accepté 2024) Careers and Intergenerational Income Mobility. *American Economic Journal: Applied Economics*.
29. Haeck, C., Lefebvre, G., Lefebvre, P. & Merrigan P. (2023) Confondre comportements immatures en classe et TDAH. *Perspectives* (CIRANO), 2023PJ-05. <http://dx.doi.org/10.54932/QZM22828>.
30. Haeck, C., Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2015). Canadian Evidence on Ten Years of Universal Preschool Policies: The Good and the Bad. *Labour Economics*, vol. 36, p. 137-157.
31. Haeck, C., Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2014) The distributional impacts of a universal school reform on mathematical achievements: A natural experiment from Canada. *Economics of Education Review*, 41: 137-160.
32. Karademir, S., Laliberté, J.-W. & Staubli, S. (2024) The Multigenerational Impact of Children and Childcare Policies, NBER Working Paper 32204, DOI 10.3386/w32204

33. Laband, D. N. & Lentz, B. F. (1983) Like father, like son: Toward an economic theory of occupational following. *Southern Economic Journal*, 474–493.
34. Lacroix, R., Haeck, C., Montmarquette, C. & Tremblay, R. (2023). *La sous-scolarisation des hommes et le choix de profession des femmes*. Les Presses de l'Université de Montréal. https://www.pum.umontreal.ca/catalogue/la_sous_scolarisation_des_hommes_et_le_choix_de_profession_des_femmes
35. Landersø, R. & Heckman, J. (2017). The Scandinavian Fantasy: The Sources of Intergenerational Mobility in Denmark and the U.S. *Scandinavian Journal of Economics*, 119(1): 278-230.
36. Lefebvre, P., Leblond-Létourneau, M. & Merrigan, P. (2018). L'héritage de l'éducation comme avantage: une comparaison des tendances Québec et Reste du Canada sur 30 ans. Cahier de recherche numéro 18-02, Groupe de recherche sur le capital humain, novembre 2018.
37. Lefebvre, P. & Merrigan, P. (2019). Les inégalités dans les résultats de tests d'aptitudes internationaux: Québec et les autres provinces canadiennes 2000-2016. ESG-UQAM et Groupe de recherche en capital humain, Juin 2019.
38. Lentz, B. F & Laband, D. N. (1989) Why so many children of doctors become doctors: Nepotism vs. human capital transfers. *Journal of Human Resources*, 396–413.
39. Le Bourdais-Coffey, Anne Mei (2023). « Lien intergénérationnel du revenu et immigrants de génération 1,5 : le rôle de l'âge à l'arrivée » Mémoire. Montréal (Québec), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en économique. <https://archipel.uqam.ca/16861/>
40. Lo Bello, S. & Morchio, I. (2022) Like father, like son: Occupational choice, intergenerational persistence and misallocation. *Quantitative Economics*, 13 (2), 629–679.
41. Long, J. & Ferrie, J. (2013) Intergenerational occupational mobility in Great Britain and the United States since 1850. *American Economic Review*, 103 (4), 1109–37.
42. Loury, G. C. (1981). Intergenerational Transfers and the Distribution of Earnings. *Econometrica*, 49(4), 843-867.

43. Mazumder, B. (2016). Estimating the Intergenerational Elasticity and Rank Association in the United States: Overcoming the Current Limitations of Tax Data. *Research in Labor Economics, Inequality: Causes and Consequences*, 43, 83-129.
44. Mocetti, S. (2016) Dynasties in professions and the role of rents and regulation: Evidence from Italian pharmacies. *Journal of Public Economics*, 133, 1–10.
45. Mocetti, S., Roma, G., & Rubolino, E. (2020) Knocking on parents' doors: regulation and intergenerational mobility. *Journal of Human Resources*, 0219–10074R2.
46. Molnar, Timea Laura (16 février 2024). Can Academic Redshirting Shrink the Education Gender Gap? Causal Evidence on Student Achievement and Mental Health, Montréal, UQAM. URL : www.dropbox.com/scl/fi/oue2byvcxkwehu6ds9071/Molnar-TL-Can-Academic-Redshirting-Shrink-the-Education-Gender-Gap-Causal-Evidence-on-Student-Achievement-and-Mental-Health.pdf?rlkey=d4xjtvvzoanhuieqd2qihuaes&dl=0.
47. Raitano, M. & Vona, F. (2021) Nepotism vs. specific skills: the effect of professional liberalization on returns to parental background of Italian lawyers. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 184, 489–505.
48. Raymond-Brousseau, Lucie (2022). « Le rôle des universités et la mobilité sociale intergénérationnelle au Québec » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en économie. <https://archipel.uqam.ca/15949/>
49. Simard-Duplain, G., & St-Denis, X. (2019). An Exploration of the Role of Education in Intergenerational Income Mobility in Canada: Evidence from the Longitudinal and International Study of Adults. Manuscrit non publié.
50. Staiger, M. (2023) The Intergenerational Transmission of Employers and the Earnings of Young Workers, Working paper.
51. Solon, G. (2004). A Model of Intergenerational Mobility Variation over Time and Place. In M. Corak (ed.), *Generational Income Mobility in North America and Europe* (p. 38-47). Cambridge: Cambridge University Press.
52. Willems, S., De Maesschalck, S., Deveugele, M., et al. (2005) Socio-Economic status of the patient and doctor-patient communication: does it make a difference? *Patient Educ Couns* 56:139–46. DOI 10.1016/j.pec.2004.02.011